



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Vague d'appuis pour l'aménagement de voies réservées au transport en commun sur l'A-15!

Sainte-Thérèse, le 17 juin 2015 – Depuis le lancement de la campagne « Ma voix pour la voie » en faveur de l'aménagement de voies réservées au transport en commun sur l'Autoroute 15, amorcée en avril dernier, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) se réjouit de la vague d'appuis qui afflue émanant des milieux politiques et économiques régionaux et suprarégionaux.

« Il est clair que la demande légitime des quatorze municipalités membres du CITL a une résonance chez plusieurs acteurs politiques et sociaux-économiques de notre région et au-delà, qui, tous, reconnaissent la nécessité d'apporter sans délai une solution sensée et durable au problème de congestion endémique qui sévit sur l'autoroute la plus achalandée du Québec, qui affecte grandement la productivité et la compétitivité de la région, sans compter le préjudice causé à la qualité de l'environnement et à la qualité de vie de centaines de milliers de citoyens », d'affirmer le président du CITL et maire de Saint-Eustache, M. Pierre Charron.

Celui-ci relève que les députés provinciaux de la région ont été parmi les tout premiers à manifester un appui sans réserve à la revendication du CITL, par des sorties publiques auprès des médias régionaux. Les élus des quatorze municipalités membres du CITL, pour leur part, ont adopté des résolutions demandant formellement au ministre des Transports du Québec, M. Robert Poëti de prendre les mesures nécessaires pour accélérer l'implantation des voies réservées sur cet axe routier majeur. Des villes et MRC au nord de Saint-Jérôme, dont la Municipalité de Val-David et la MRC d'Antoine-Labelle, appuient également officiellement la démarche du CITL, estimant que la congestion sur l'Autoroute 15 constitue une entrave sérieuse au développement économique de leurs villes et région. *« Et ce n'est qu'un début. Plusieurs autres acteurs du milieu municipal suprarégional ont indiqué qu'ils adopteraient prochainement des résolutions en ce sens »,* de préciser M. Charron.

Le milieu économique mobilisé

À l'échelle de la région qu'il dessert, la campagne du CITL récolte l'adhésion des CLD Deux-Montagnes, Mirabel et Rivière-du-Nord, en plus d'être appuyée et défendue par les chambres de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes. « *Il y a unanimité chez les intervenants économiques autour de la solution que nous préconisons, compte tenu du coût énorme de la congestion en termes de perte de productivité et d'impact négatif sur le développement économique de la région* », ajoute le président du CITL.

Le projet d'aménagement de voies réservées au transport en commun sur l'A-15, et l'appui manifeste qu'il récolte, sera l'un des points majeurs que le CITL entend aborder avec le ministre des Transports lors d'une prochaine rencontre. « *Nous allons rappeler au ministre que la faisabilité de voies réservées au centre de l'A-15 a été largement démontrée. Que son aménagement a été chiffré et qu'au final, ces coûts, qui s'élevaient à environ 100 M \$ pour l'ensemble du projet, de la station Montmorency à l'Autoroute 50, stationnements incitatifs inclus, s'avèrent beaucoup moins coûteux que l'inaction. En somme, nous avons bon espoir de le convaincre que la voie réservée au transport en commun est la solution la plus facile à mettre en place et la moins coûteuse qui soit. En plus d'être la plus efficace!* », conclut-il.

À propos du Conseil intermunicipal de transport Laurentides

Ayant pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) est l'organisme de transport responsable de la planification et de l'exploitation du transport en commun pour quatorze municipalités de la couronne nord de Montréal comprises dans la région des Laurentides. Quelque 372 000 personnes, réparties sur les territoires des MRC de Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel et une partie de la MRC Rivière-du-Nord sont ainsi desservies par le CITL, sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal. Annuellement, le CITL assure plus de 6,4 millions de déplacements réguliers, et plus de 190,000 déplacements en transport adapté.

-30-

Informations : Conseil intermunicipal de transport Laurentides
Marie-Michelle Crevier
Communications
450 430-3011, poste 246